



FICHE TECHNIQUE

KEIM SPACHTEL

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Enduit de lissage prêt à l'emploi à base de silicate pour les supports minéraux, à l'intérieur et à l'extérieur.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Enduisage complet (égalisation) d'enduit et de béton avant recouvrement avec les peintures à dispersion au silicate, les peintures ou les enduits au silicate et la réalisation d'entoilage.

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- prêt à l'emploi
- charges minérales pures
- inodore

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- Densité: ca. 1,7 - 1,8 g/cm³
- Granulométrie maximale: 0,5 mm
- épaisseur de couche max.: 4 mm

CLASSEMENT:

- Diffusion de vapeur d'eau (valeur sd): ≤ 0,08 m
- Coefficient d'absorption de l'eau w: environ 0,7 kg/(m²√h)

TEINTES:

blanc

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Le support doit être solide, stable, sec, propre et exempt de poussière et de graisse. Les parties non adhérentes, y compris les anciennes peintures, doivent être enlevées à la brosse métallique, à la spatule ou au jet d'eau sous pression.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

La température de l'air et du support pendant l'application et le séchage doit être de ≥ 8 °C et l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 80%. Ne travailler que par temps sec. Ne pas appliquer en plein soleil ou sur des supports chauffés par le soleil. Protéger les surfaces de la pluie après l'application. Attention aux gelées nocturnes.

CONSOMMATION:

environ 1,5 kg/m² pour une épaisseur de couche de 1 mm.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

PRÉPARATION:

L'enduit de lissage est prêt à l'emploi. Appliquer en fine couche à la truelle. En cas d'entoilage, appliquer une première couche d'enduit (env. 2 mm), maroufler à la lisseuse dans l'enduit frais la toile de verre ; après durcissement de la 1ère couche d'enduit, appliquer une 2ème couche à la taloche. L'épaisseur totale de la couche ne doit pas dépasser 4 mm en cas

FICHE TECHNIQUE – KEIM SPACHTEL

d'entoilage. Les endroits plus profonds doivent être préalablement enduits.

Dilution : en règle générale, appliquer l'enduit non dilué. Si nécessaire, il est possible de diluer avec KEIM Spezial-Fixativ.

RECOUVREMENT:

KEIM Spachtel peut être recouvert de KEIM Purkristalat en ajoutant 50% de KEIM Kristall-Felsit en couche de fond et avec toutes les peintures prêtes à l'emploi à base de silicate.

TEMPS DE SÉCHAGE:

Recouvrable au plus tôt après 24 heures (à 23°C et 50% HR). En cas d'humidité relative de l'air et/ou d'épaisseur des couches plus élevées et/ou de températures plus basses, le séchage est retardé en conséquence.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
25	kg	24	seau
5	kg	70	seau

6. STOCKAGE

Durée de stockage max.	Conditions de stockage
6 mois	au frais hors gel Garder les récipients hermétiquement fermés protégé de la chaleur et de la lumière directe du soleil

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 01 12

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit (Cat. A/a): 30 g/l.

Ce produit contient : 0 - 3 g/l de COV.

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation.

Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

10. CERTIFICATS & LABELS DE QUALITÉ



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.